

Fabienne MASSIE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE
DE VERSAILLES

DONS SOLIDAIRES

Association

Siège Social : 13 rue de TEMARA

78100 Saint Germain-en-Laye

N° Enregistrement Préfecture : W783000257

DONS SOLIDAIRES

13 rue de TEMARA

78100 Saint Germain-en-Laye

N° Enregistrement Préfecture : W783000257

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2013

Adresse : 37, avenue du Pays de GALIE 78860 SAINT NOM LA BRETECHE

Téléphone : 01 46 22 18 84 – 06 13 21 37 32 – f.massie@free.fr

SIRET : 422 426 130 00031 – N° TVA : FR 77 422 426 130

Fabienne MASSIE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE
DE VERSAILLES

DONS SOLIDAIRES

Association

Siège Social : 13 rue de TEMARA

78100 Saint Germain en Laye

N° Enregistrement Préfecture : W783000257

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 28 avril 2011, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association DONS SOLIDAIRES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes Annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fabienne MASSIE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE
DE VERSAILLES

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur la valorisation des « dons en nature », exposé dans le paragraphe des Règles et Méthodes comptables page 7 de l'annexe, et chapitre 7 page 12 de l'annexe.

II- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la situation financière et morale de l'association et les comptes annuels.

Fait à Saint Nom la Bretèche, le 26 février 2014

Le Commissaire aux Comptes

Fabienne MASSIE



COMPTES SOCIAUX
DONS SOLIDAIRES
ASSOCIATION LOI 1901

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

(Application des Règlements CRC 99-01 et 99-03 du 16 février 1999)

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

SOMMAIRE

- **BILAN ACTIF**
- **BILAN PASSIF**
- **COMPTE DE RESULTAT**
- **ANNEXE**

BILAN ACTIF**AU 31 DECEMBRE 2013**

	BRUT	AMORT/PROV	NET N EUR	NET N-1 EUR
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Concessions, Brevets, Valeurs similaires	26 910,00	10 911,00	15 999,00	21 381,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Autres Immobilisations corporelles	15 805,77	8 496,04	7 309,73	7 560,28
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Autres Immobilisations Financières	3 281,71		3 281,71	3 281,71
TOTAL I - ACTIF IMMOBILISE	45 997,48	19 407,04	26 590,44	32 222,99
STOCKS ET EN-COURS CREANCES D'EXPLOITATION Clients et comptes rattachés	96 657,26	1 661,80	94 995,46	22 329,29
Autres Créances	3 925,57	0,00	3 925,57	6 283,00
Valeurs Mobilières de Placement	197 852,08	0,00	197 852,08	207 880,00
Disponibilités	112 189,51	0,00	112 189,51	95 139,97
Charges Constatées D'Avance	1 288,96	0,00	1 288,96	987,48
TOTAL II - ACTIF CIRCULANT	411 913,38	1 661,80	410 251,58	332 619,74
TOTAL GENERAL	457 910,86	21 068,84	436 842,02	364 842,73

BILAN PASSIF**AU 31 DECEMBRE 2013**

	EXERCICE EUR	NET N-1 EUR
REPORT A NOUVEAU	194 477,00	163 454,33
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	25 202,77	31 022,67
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	15 999,00	21 381,00
TOTAL I - CAPITAUX PROPRES	235 678,77	215 858,00
Provisions pour Risques	65 000,00	45 000,00
TOTAL II - PROVISIONS POUR RISQUES	65 000,00	45 000,00
DETTES FINANCIERES		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 033,81	31 998,53
Dettes fiscales et sociales	57 093,54	46 127,00
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs d'immobilisations		
Autres Dettes	2 435,90	859,20
Produits Constatés D'Avance	22 600,00	25 000,00
TOTAL III - DETTES	136 163,25	103 984,73
TOTAL GENERAL	436 842,02	364 842,73

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2013		
	EXERCICE EUR	N-1 EUR
Ventes de marchandises		
Production vendue services	329 625,10	196 970,95
CHIFFRE D'AFFAIRE NET	329 625,10	196 970,95
Subventions d'exploitation	9 500,00	10 000,00
Dons	155 900,00	152 900,00
Reprises provisions & amortissements	30 490,00	
Cotisation	10 180,00	8 220,00
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	535 695,10	368 090,95
Achats matières premières & autres appro.	6 828,90	2 619,81
Autres achats et charges externes	222 500,13	150 673,80
Impôts, taxes et versements assimilés	8 293,00	1 316,00
Salaires et traitements	117 274,15	87 690,21
Charges sociales	102 925,57	63 276,35
Dotations aux amort/ immobilisations et aux provisions	61 376,02	39 196,03
Autres charges	2 568,00	265,00
CHARGES D'EXPLOITATION (II)	521 765,77	345 037,20
RESULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	13 929,33	23 053,75
OPE. EN COMMUN BENEFICE ATTRIBUE (III)	0,00	0,00
OPE. EN COMMUN PERTE SUPPORTEE (IV)	0,00	0,00
Prod. Financiers de participations	0,00	
Prod. Autres val. Mobilières & créance	988,06	49,48
Prod. Nets/cession val. Mobilières	4 972,08	2 880,00
PRODUITS FINANCIERS (V)	5 960,14	2 929,48
Intérêts et charges assimilées	68,70	0,00
CHARGES FINANCIERES (VI)	68,70	0,00
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	5 891,44	2 929,48
Prod. Exceptionnels / opération de gestion	5 382,00	5 382,00
Prod. Exceptionnels / opération en capital	0,00	0,00
Reprises/provisions & transferts charges	0,00	0,00
Dépréciation de créance	0,00	
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	5 382,00	5 382,00
Charges Exceptionnelles / opération de gestion		
Charges Exceptionnelles / opération en capital	0,00	342,56
Dotations Except. Amortissements & prov.	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	0,00	342,56
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	5 382,00	5 039,44
TOTAL DES PRODUITS (I)+(III)+(V)+(VII)	547 037,24	376 402,43
TOTAL DES CHARGES (II)+(IV)+(VI)+(VIII)+(IX)+(X)	521 834,47	345 379,76
BENEFICE OU PERTE	25 202,77	31 022,67

ANNEXE

Au bilan, avant répartition, de l'exercice clos le 31/12/13 dont le total est de 436 842,02 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 547 037,24 euros et dégagant un excédent de 25 202,77 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois du 01/01/13 au 31/12/13.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Une provision pour risques et charges a été constituée au cours de l'exercice pour un montant de 50 000,00 euros dont la finalité est décrite ci-après.

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels du PCG 82 et des dispositions du Règlement 99.01 du Comité de la Réglementation de la Comptabilité.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (L) ou dégressif (D), en fonction des durées de vie prévues qui sont principalement les suivantes :

- | | |
|------------------------------|------------|
| • Logiciel | 1 an en L |
| • Matériel informatique | 3 ans en L |
| • Progiciel SAP Business One | 5 ans en L |

Le progiciel SAP Business One acquis par Dons Solidaires en 2011 a fait l'objet d'un don financier d'un montant équivalent. Cette immobilisation incorporelle et le don correspondant sont amortis de façon similaire au prorata temporis sur 5 ans.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur brute est inférieure à la valeur comptable.

Dons en nature

Les marchandises données à Dons Solidaires sont comptabilisées en classe 8, à la clôture de l'exercice. Chaque produit est valorisé selon une valeur marchande.

La valorisation globale des flux de marchandises en cours et en fin de l'exercice figure dans le chapitre 7 « Valorisation annuelle des contributions volontaires ».

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers car il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Une provision pour risques et charges a été constituée au cours des exercices antérieurs pour un montant de 15 000,00 euros ; elle est destinée à couvrir le coût de liquidation du stock dans l'hypothèse où notre activité devrait s'arrêter (facturation de notre logisticien, transport et manutention et coût de destruction du stock).

Une provision pour risques et charges a été constituée au cours de l'exercice pour un montant de 50 000,00 euros, destinée à couvrir les coûts et particulièrement le montant de la redevance prévue dans un contrat en cours de négociation et de signature au 31/12/2013, afin d'adhérer à un réseau caritatif international permettant à Dons Solidaires d'accomplir un développement européen en bénéficiant de l'appartenance et de l'appui du dit réseau, avec notamment l'ouverture du champ de nos donateurs de produits actuellement limité à l'hexagone aux fabricants et distributeurs implantés au Royaume-Uni et en Allemagne.

2. NOTES SUR LE BILAN**ACTIF****Immobilisations incorporelles et corporelles**

	01/01/2013	Augmentation	Diminution	31/12/2013
Valeurs brutes				
Licences	26 910,00 €			26 910,00 €
Installations, agencements	1 103,91 €			1 103,91 €
Matériel informatique	10 620,19 €	4 081,67 €		14 701,86 €
Total	38 634,10 €	4 081,67 €	0,00 €	42 715,77 €
Amortissements				
Licences	5 529,00 €	5 382,00 €		10 911,00 €
Installations, agencements	507,66 €	157,70 €		665,36 €
Matériel informatique	3 656,16 €	4 174,52 €		7 830,68 €
Total	9 692,82 €	9 714,22 €	0,00 €	19 407,04 €
Valeurs nettes	28 941,28 €	-5 632,55 €	0,00 €	23 308,73 €

Principales variations :

Acquisition de matériel informatique (serveur et ordinateurs) : 4 081,67 €

Immobilisations financières

	01/01/13	Augmentation	Diminution	31/12/13
Valeurs brutes				
Participations				
Créances rattachées				
Autres (dép. garantie loyer)	3 281,71			3 281,71
Total	3 281,71	0	0	3 281,71
Provisions				
Pour dépréciation de titres				
Pour créances rattachées				
Total	0	0	0	0
Valeurs nettes	3 281,71	0	0	3 281,71

Créances

	Montant brut	1 an au +	Echéance	+ d'un an
Créances rattachées aux participations				
Autres immobilisations financières	3 281,71	3 281,71		
Créances clients	96 657,26	96 657,26		
Autres créances	3 925,57	3 925,57		
Total	103 864,54	103 864,54		

PASSIF**Variation de fonds propres**

Le poste Report à nouveau créditeur de 163 454,33 euros au 31 décembre 2012 est augmenté en 2013 du bénéfice 2012 pour un montant de 31 022,67 euros, portant le report à nouveau à un montant de 194 477,00 euros.

Les fonds propres, augmentés en 2011 du montant de la subvention d'investissement accordée par la société SAP Business One pour le financement des licences et du logiciel, ont vu leur montant diminué en 2013 de l'amortissement des licences et du logiciel au prorata temporis, soit 5 382,00 euros, ramenant le montant de la subvention d'investissement de 21 381,00 € à 15 999,00 €.

Provisions pour risques et charges

	01/01/2013	Augmentation	Diminution	31/12/2013
Provision pour risques	45 000,00	50 000,00	30 000,00	65 000,00
TOTAL	45 000,00	50 000,00	30 000,00	65 000,00

Emprunts et dettes

	Montant brut	1 an au +	Echéance De 1 à 5 ans	+ d'un an
Emp. dettes établissement de crédit	0	0		
Dettes fournisseurs	54 033,81	54 033,81		
Personnel et comptes rattachés	24 987,51	24 987,51		
Dettes fiscales sociales	32 106,03	32 106,03		
Groupe et associés				
Autres dettes	2 435,90	2 435,90		
Produits constatés d'avance	22 600,00	22 600,00		
Total	136 163,25	136 163,25		

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Exploitation	1 288,96	22 600,00
TOTAL	1 288,96	22 600,00

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Résultat d'exploitation :**

Les *prestations de services* comprenant notamment les frais de transport et de logistiques refacturées aux Associations représentent un montant de 329 625,10 euros contre 196.970,95 euros en 2012.

Les *subventions* perçues s'élèvent à un montant de 9 500,00 euros, contre 10 000,00 euros en 2012, et les *dons* reçus à un montant de 155 900,00 euros contre 152 900,00 euros en 2012.

Les *cotisations* versées par les membres s'élèvent à un montant de 10 180,00 euros, contre 8 220,00 euros en 2012.

Les *charges d'exploitation* s'élèvent à un montant de 521 765,77 euros, contre 345 037,20 euros en 2012, se décomposant de la manière suivante :

- Electricité, fournitures de bureau pour 6 828,90 € contre 2 619,81 € en 2012,
- Loyer, assurance et entretien des locaux pour 29 103,31 € contre 23 206,17 € en 2012,
- Etudes et recherches pour 1 506,50 € contre 1 772,14 € en 2012,
- Honoraires pour 24 166,55 €,

- Honoraire Identité visuelle pour 19 000,00 €,
- Honoraires de développement ERP pour 9 657,70 € contre 8 850,40 € en 2012,
- Frais de catalogues, imprimés et film pour 481,04 € contre 202,20 € en 2012,
- Frais de transport et stockage des produits pour 98 766,89 € contre 75 523,99 € en 2012,
- Frais de déplacements pour 10 595,87 €,
- Frais de réception et de mission pour 3 625,19 € contre 4 296,53 € en 2012,
- Publicité, Publication et cadeaux pour 2 379,15 €,
- Services bancaires et cotisations pour 282,40 € contre 153,83 € en 2012,
- Frais de téléphone et système d'information pour 20 438,79 € contre 18 318,49 € en 2012,
- Impôts et taxes pour 10 371,00 € contre 1 316,00 € en 2012, y compris impôt sur les sociétés,
- Salaires nets pour 117 274,15 € contre 87 690,21 € en 2012,
- Charges sociales salariales et patronales pour 102 925,57 € contre 63 276,35 € en 2012,
- Personnel extérieur pour 2 496,74 €,
- Dotations aux amortissements pour 9 714,22 €,
- Dotations aux provisions pour risques de 50 000,00 €,
- Dotation aux provisions pour dépréciation des créances pour 1661,80 €,
- Pertes sur créances irrécouvrables pour 490,00 €.

Le résultat d'exploitation s'établit à un 13 929,33 € contre un excédent de 23 053,75 € en 2012.

Le résultat financier s'établit à un résultat positif de 5 891,44 € contre 2 929,48 € en 2012.

Le résultat exceptionnel s'établit à un excédent de 5 382,00 € contre 5 039,44 € en 2012.

Le résultat de l'exercice se solde par un excédent positif de 25 202,77 € contre 31 022,67 € en 2012.

4. AUTRES INFORMATIONS

Effectif au 31/12/2013 exprimé en temps complet

	Cadres	Employés	Total
Personnel salarié	3,2		3,2

5. ENGAGEMENTS HORS BILAN**Engagements donnés**

NEANT

Engagements reçus

NEANT

6. EVENEMENTS POSTERIEURS A L'EXERCICE

NEANT

7. VALORISATION ANNUELLE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**DONS EN NATURE (exprimés en valeur marchande)**

	2013	2012
STOCK DE PRODUITS AU 1 ^{er} JANVIER:	5 814 402,41 €	8 085 401,00 €
PRODUITS RECUS DES DONATEURS:	14 245 676,13 €	9 232 658,33 €
PRODUITS REDISTRIBUES AUX ASSOCIATIONS :	13 722 324,94 €	11 503 656,92 €
VARIATIONS EXCEPTIONNELLES DE STOCK :	+ 28 621,03 €	-
STOCK DE PRODUITS AU 31 DECEMBRE :	6 366 374,63 €	5 814 402,41 €

Suite au déménagement des stocks en début d'année et à l'inventaire qui a suivi, les stocks comptabilisés informatiquement ont été rapprochés et ajustés aux stocks physiques pour un montant de 28 621,03 euros.

BENEVOLAT

La valorisation correspond au temps passé par les bénévoles au fonctionnement de l'association :

	Nombre de jours	Tarif/jour	Charge : 50%	Total	Commentaires
Conseil d'Administration	20	197,40 €	98,70 €	5 922,00 €	3 SMIC jour (7h)
Bureau	6	197,40 €	98,70 €	1 776,60 €	3 SMIC jour (7h)
Présidence, Financier, Secretariat Générale	120	197,40 €	98,70 €	35 532,00 €	3 SMIC jour (7h)
Gestion de l'association	320	164,50 €	82,25 €	78 960,00 €	2,5 SMIC jour (7h)
Reconditionnement entrepôt	150	131,60 €	65,80 €	29 610,00 €	2 SMIC jour (7h)
Total	616			151 800,60 €	

Fabienne MASSIE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE
DE VERSAILLES

DONS SOLIDAIRES

13 rue de TEMARA

78100 Saint Germain-en-Laye

N° Enregistrement Préfecture : W783000257

DONS SOLIDAIRES

13 rue de TEMARA

78100 Saint Germain-en-Laye

N° Enregistrement Préfecture : W783000257

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Fabienne MASSIE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE
DE VERSAILLES

DONS SOLIDAIRES

13 rue de TEMARA

78100 Saint Germain-en-Laye

N° Enregistrement Préfecture : W783000257

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Mesdames, Messieurs les Adhérents de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés, ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code du Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

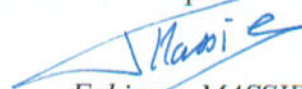
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code du commerce.

Fait à Saint Nom, le 26 février 2014

Le Commissaire aux Comptes


Fabienne MASSIE